
Communiqué UDUPC / ADURN - 11/09/2019

Plan de transport 2020

La Région Normandie refuse de recevoir conjointement l'ADURN et l'UDUPC

La région Normandie totalise un retard cumulé pour les 2 axes ferroviaires que sont Paris Caen Cherbourg et Paris Rouen Le Havre, de 1121 heures sur les 8 premiers mois de l'année 2019 !

C'est donc naturellement que les 2 associations UDUPC (Paris Caen Cherbourg) et ADURN (Paris Rouen Le Havre) se sont rejointes pour signer conjointement une demande à la SNCF de compensation financière à destination des abonnés, toujours oubliés des programmes d'indemnisations avec les 5€ réglementaires quelque-soit la durée du retard dès qu'il dépasse 30mn (G30).

M Eric Succab Directeur des lignes Intercités Normandie, nous a fait une réponse commune et devrait revenir vers nous très prochainement, avec nous l'espérons de bonnes nouvelles.

Hélas nous n'avons pas obtenu la même écoute et attention de la part des élus de la Région Normandie !

Nos deux associations pensent qu'il est toujours préférable de s'unir pour mieux défendre l'intérêt commun de tous les usagers normands et non de défendre uniquement et en solitaire sa gare ou son morceau de ligne. En effet et au final, tout le monde converge sur le même réseau ferré et dépend de la même organisation ! La méthode qui consiste à servir les intérêts 'individuels' génère des disparités entre les citoyens et entretient les petits arrangements.

Nous avons donc adressé un courrier commun ADURN / UDUPC au Président de la région Normandie M Hervé Morin ainsi qu'à son vice-président en charge des transports, M Jean-Baptiste Gastinne et enfin à M Vincent Breteau directeur général adjoint des transports, pour obtenir un rendez-vous et aborder, outre le sujet des horaires, celui aussi des futures tarifications. Vous trouverez ci-joint le contenu de la lettre.

Nous avons obtenu une proposition d'entrevue le lundi 16 septembre à Caen, mais séparément: à 9h pour l'ADURN pour 1/2 heure d'entretien et à 11h pour l'UDUPC. Nous avons rappelé notre demande d'être reçus ensemble.

M Jean-Baptiste Gastinne a maintenu sa décision de ne pas vouloir nous recevoir en même temps mais séparément et ce sans explications. Nous avons donc réaffirmé notre demande d'être reçus conjointement.

De plus, il est évident qu'en une demi-heure d'entretien, peu de points peuvent être abordés et l'échange est trop court. Par ailleurs il est primordial de rappeler que, venant de Rouen et de Cherbourg, Caen se situe à une heure et quart au

minimum pour chacun d'entre nous. Nous sommes engagés comme simples citoyens dans nos associations respectives, nous avons des activités professionnelles et des vies familiales à côté, avec également des contraintes.

Nous ne comprenons pas cette réponse qui pose de nombreuses interrogations sur la considération que la Région porte à ces normands dont on fait peu de cas, alors qu'ils ont fait le choix de rester dans leur région, même si le trajet est long pour se rendre sur leur lieu de travail.

Quand des associations proposent conjointement d'avoir un échange constructif avec des élus et qu'elles reçoivent pour réponse des conditions de rendez-vous tellement inattendues, nous sommes en droit de nous demander où est la véritable « violence » ?

Celle d'être indifférent aux attentes des habitants ou celle de se rassembler devant les bâtiments publics pour être enfin entendus ?

Nous espérons aujourd'hui que M Gastinne revienne sur sa position très rapidement et puisse nous recevoir ensemble, ADURN et UDUPC.

Nicole GROF
Présidente UDUPC



Karine COURTEAUD
Présidente ADURN



UDUPC
19 Rue Paul Lecacheux, 50310 Montebourg
contact@udupc.fr

ADURN
3 Rue Auguste Borgnet, 76130 Mont Saint Aignan
assorailnormand@gmail.com